

RCS : BESANCON

Code greffe : 2501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BESANCON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 00330

Numéro SIREN : 811 566 934

Nom ou dénomination : A MOTION

Ce dépôt a été enregistré le 03/12/2020 sous le numéro de dépôt 5863

A MOTION

**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 315.000 €EUROS
SIEGE SOCIAL : 40 GRANDE RUE 25330 FLAGEY**

RCS BESANCON 811 566 934

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE A MOTION
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE, EN SAS**

A MOTION

**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 315.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 40 GRANDE RUE 25330 FLAGEY**

RCS BESANCON 811 566 934

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE A MOTION SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE, EN SAS

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de Commissaire aux Comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du Code de Commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision unanime des associés en date 4 Septembre 2020, nous avons établi le présent rapport afin :

- ⇒ de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- ⇒ de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- ⇒ Au bilan du 31 Décembre 2019, la SOCIETE A MOTION est une Société sans activité dans laquelle les capitaux propres s'élevaient à 648.713 Euros et la trésorerie à 675.696 Euros. La SOCIETE A MOTION a distribué la somme de 31.500 Euros en Juin 2020 et a souscrit au capital de la SOCIETE MDP TEAM (500.000 Euros) en Juin 2020.
- ⇒ La Société présente une consistance suffisante post-COVID 19. Cette crise n'a pas affecté notablement le patrimoine de la SOCIETE A MOTION.

MISSION DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- ⇒ à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation.
- ⇒ à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.
- ⇒ aucun avantage particulier n'a été stipulé.

CONCLUSION

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les valeurs des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des Capitaux Propres est au moins égal au montant du Capital Social envisagé de 315.000 euros.

FAIT A BESANCON, le 25 Novembre 2020

LE DIRECTEUR GENERAL
« FFC »
FIDUCIAIRE DE FRANCHE COMTE
SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES



PASCAL GAGNERET
EXPERT COMPTABLE DPLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT